



Conseil municipal Liste des délibérations examinées

Mouleydier
Dordogne

Séance du 28 novembre 2023 : 19 h

Lan deux mille vingt-trois, le vingt-huit novembre à 18h, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 20 novembre 2023, sous la présidence de monsieur DELFIEUX Michel, Maire.

AFFAIRES GENERALES

- 2023-0082 : attribution du marché de travaux : Aménagement des entrées de Bourg de Mouleydier : choix de l'entreprise suite à la CAO adopté à l'unanimité
- 2023-0083 Energies renouvelables : zones d'accélération adopté à l'unanimité
- 2023-0084 Bio déchets au 01 janvier 2024 adopté à l'unanimité
- 2023-0085 Instauration de principe de la redevance règlementée pour chantiers provisoires de travaux sur des ouvrages des réseaux de distribution de (gaz, électricité) adopté à l'unanimité
- 2023-0086 Nom des rues : création d'une allée privée desservant plusieurs résidences adopté à l'unanimité
- 2023-0087 Cimetière : règlement évolution des dimensions des concessions adopté à l'unanimité
- 2023-0088 Acquisition de matériel Espaces Verts et reprise adopté à l'unanimité

AFFAIRES BUDGETAIRES

- 2023-0089 Autorisation d'emprunt : caisse des dépôts et consignations Taux révisable LA adopté à l'unanimité
- 2023-0090 Décision modificative n°4 virements de crédits adopté à l'unanimité
- 2023-0091 Commission d'indemnisation à l'amiable des commerçants pour les dommages occasionnés par les travaux publics ordonnés par la commune adopté à l'unanimité
- 2023-0092 Demande de subvention pour le projet d'Aménagement de Bourg Tranche II adopté à l'unanimité

AFFAIRES RESSOURCES HUMAINES

- 2023-0093 CNP Renouvellement du contrat 2024 assurance du personnel adopté à l'unanimité
- 2023-0094 Mise à disposition de personnel pour le compte de l'EPCI CAB adopté à l'unanimité

DECISION DU MAIRE

Monsieur le maire rend compte au Conseil Municipal des différentes décisions prises dans le cadre de sa délégation de pouvoir donnée lors de la séance du 30 mai 2023, pour qu'il agisse au nom de la commune pour la durée de son mandat, à savoir :

Commission de contrôle des listes électorales : proposition de noms

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures trente minutes

L'intégralité des délibérations du Conseil Municipal est consultable en Mairie ou sur le site internet www.mouleydier.fr, copies seront délivrées à la demande